

CONFÉRENCES RAIL INDUSTRY MEETINGS 2020 >>> BULLETIN D'INSCRIPTION CONFÉRENCES

9 & 10 décembre 2020 – Cité des Congrès – Valenciennes, France

Bulletin à retourner :

Par courrier

advanced business events
Rail Industry Meetings 2020
35/37 rue des Abondances
92513 Boulogne Cedex

Par mail

xsicard@advbe.com
pangel@advbe.com
rim@advbe.com

Contactez-nous

M. Xavier Sicard
Directeur Rail Industry Meetings
+33 1 41 86 41 10

Participant (un bulletin par personne)

- Mme Mlle M. Prénom : • Nom :
 Société : • Fonction :
 Adresse :
 Code postal : • Ville : • Pays :
 Tél. direct : • Fax :
 E-mail : • Effectif :
 N° SIRET : N°TVA : • Code NAF :

Formules Conférences

- Je m'inscris à **1 journée** (déjeuner inclus et accès à l'espace Exposition) : **350 € HT** (420,00 € TTC) / pers.*
 Je m'inscris aux **2 journées** (déjeuners inclus et accès à l'espace Exposition) : **600 € HT** (660,00 € TTC) / pers.*
 Je m'inscris au cocktail networking ⁽¹⁾ (le 9 décembre à 18h) :

(1) Le cocktail ne peut être sélectionné seul

*montant forfaitaire

Sélectionnez votre présence sur place:

	Mercredi 9 décembre 2020	Jeudi 10 décembre 2020
Journée(s) de présence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner(s) (option 1 ou 2 journées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocktail networking	<input type="checkbox"/>	

Facturation (si adresse différente du Participant)

La facture, qui vous sera adressée après réception de ce bulletin, fait office de convention de formation simplifiée.

Entreprise - N°de commande

- Société :
 Mme Mlle M. Prénom : • Nom :
 Fonction :
 Adresse :
 Code postal : • Ville : • Pays :
 Tél. direct : • Fax :
 E-mail :
 N° SIRET : N°TVA : • Code NAF :

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

- Par chèque : € TTC à l'ordre d'abe
 Par virement (en mentionnant le nom du participant)

IBAN: FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736

BIC Code: BNPAFRPPXXX Domiciliation : BNP PARIBAS CHAMPS ELYSEES

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes.

Date : _____ Signature + Cachet de l'entreprise : _____

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée. 3. Toute société ou institution est susceptible de devenir Participant à l'Evènement, sous réserve qu'elle ait les compétences techniques lui permettant d'entrer en négociation avec d'autres Participants. Néanmoins l'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription sans être tenu de se justifier. - La réception par advanced business events de l'engagement de participation du client dûment complété et signé rend exigible le paiement de l'intégralité de la prestation. - En cas d'annulation, le client est tenu d'en informer advanced business events par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : abe - advanced business events, 35/37 rue des Abondances 92513 Boulogne-Billancourt cedex (FRANCE). - Dans le cas où le client adresse sa demande d'annulation jusqu'à six mois (date à date) avant la date prévue pour le démarrage de la Convention d'Affaires, advanced business events ne pratiquera alors aucune retenue sur le prix de la Convention d'Affaires à la charge du client. - Si le client adresse sa demande d'annulation entre six et quatre mois (date à date) avant la Convention d'Affaires, dans ce cas, advanced business events ne retiendra que 60% du prix de la convention à la charge du client. - En cas d'annulation dans un délai inférieur à quatre mois avant la date de la Convention d'Affaires, le client sera tenu au paiement de l'intégralité du prix de la prestation. 4. En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, abe serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard. 5. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'abe ou par virement. L'accès à la formation pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 6. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations.
 Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.

Bulletin à retourner à : abe - advanced business events - Rail Industry Meetings 2020 - 35/37 rue des Abondances - 92513 Boulogne Billancourt cedex - France

Tel: 0033 1 41 86 41 10

Site web: www.railindustrymeetings.com - Email: sicard@advbe.com

SAS au capital de 50 000 euros - Siret : 515 013 506 00024- FR86 515 013 506 - NAF : 8230 z